

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

REÇU LE

20 SEP. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL AUBUSSON 14/09/2021

SOUS-PRÉFECTURE D'UBUSSON
(CORRÈZE)

DÉLIBÉRATION N° C.2021-17

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL ISSUS DES COLLEGES DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS DE LA CORREZE, DE LA CREUSE ET DE LA HAUTE-VIENNE ET DU COLLEGE DES EPCI (DE LA HAUTE-VIENNE)

Date de la convocation
06/09/2021

Nombre de délégués
En exercice : 180

Présents : 87

Votants : 110 (dont 23 pouvoirs)

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le 14/09/2021 à 13h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au centre sportif de Bugeat (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE

L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire comporte diverses dispositions visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales applicables pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire déclaré à compter du 17 octobre 2020 et prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 inclus.

Il est notamment précisé pour la règle du quorum : « les organes délibérants ... ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent ». « Dans tous les cas, un membre peut être porteur de deux pouvoirs. »

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal		F. SERRE	x		
DARBON Alain	x				
DELIBIT Sandra	x				
ELOPHE Valéry	x				
MAGNE Marie-Ange			x		
MICHON Marie-Hélène	x				
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie	x				
SERRE Françoise	x				
TOTAL / 10(45% des voix)	7	1		8	183

Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe	x				
CORNELISSEN Jacqueline	x				
LABBAT Jean-François	x				
PADILLA RATELADE M.		C. ARFEUILLERE	X		
PETIT Christophe	X				
TAGUET Jean-Marie		C. PETIT	X		
VIDAL Marie-Laure		J. CORNELISSEN	X		
ZIOLO Eric		J. CORNELISSEN	X		
23 CHEVREUX Laurence	X				
DEFEMME Catherine	X				
JOUANNETAUD Marinette	X				
LEGER Jean-Luc	X				
MARTIN Valéry	X				
SIMONET Valérie		C. DEFEMME	X		
87 LARDY Brigitte	X				
MALET Patrick	X				
TOTAL / 16(25 % des voix)	11	5		16	101,667

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	X				
BUJON Marc	X				
CORNELISSEN Tony					
FONFREDE Alain					

	MONTIGNY Pascal	X				
VMM	BONNET-TENEZE V.	X				
	BOUCHOT Estelle					
	BOURROUX François		V. BONNET	X		
	LELIEVRE Carla	X				
	SAVIGNAC Sylvie	X				
VEM	CHAUMEIL Romain					
	COURTEIX Nadine			x		
	FRAYSSE Marie		P. CHARTIER	X		
CGS	HOEZELLE Pierre					
	LETELLIER Thierry	X				
	NICOUX Renée	X				
	SIMONS Benjamin		R. NICOUX	X		
CSO	ESCOUBEYROU Luc	X				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond					
MCeA	GUYONNET Gérard		R. ROULLAND	X		
	ROULLAND René	X				
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	COLIN Juliana		JP BOSDEVIGIE	X		
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	X				
BC	FORESTIER Joël	X				
	TOTAL / 30	13	5		18	54

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie	X				
BEAUMONT Didier	X				
BELIN Aurélie	X				
BEYNEL Liliane	X				
BILLOT Marie-Josée	X				
BOUDIN Clément			x		
BOISSONNEAU Marie-Lise			x		
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHARLE Pierre					
CHARTIER Pierre	X				
CHASSON Thomas					
CHEVALIER Pierre					
CHEZE Monique					
CORNELISSEN Josée	X				
COULON Martial	X				
COURTEIX Michel					
DEVEDEUX Jean-Paul	X				
DOULCET Jacqueline	X				
FLAMENT Mélanie	X				
FONTAINE Guillaume					
GAGE Pascal	X				
HERRAULT Chantal	X				
HORNEBECK Catherine	X				
HOUGAS Bruno	X				
HUNDZINGER André	X				
ISLJAM Servetka	X				
JAMILLOUX VERDIER S.			x		
JOLY Daniel		J. DOULCET	x		
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel	X				
LALY Denise					
LAUZANNE Claudie					
LECLERCQ Nicolas					
LEFAI Benjamin					

LEFEVRE Corinne		M. SAUGERAS	X	REÇU LE	
LEOCADIO-BANETTE Martine		P. GAGE	X		
LOGE Jean-François				20	SEP. 2021
LOUCHART Arnaud					
MANDON Henri				SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL (CORREZE)	
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard	X				
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence	X				
MORATILLE Gérard	X				
NOUAILLE Josette	X				
PENEL Eric	X				
PEREON Julien					
PETIT Pascal	X				
PIGEROL Valérie					
PORTE Guillaume					
POUYAUD Bernard	X				
POUZADOUX Denis			X		
ROUSSEL Jean-Pierre					
ROUX Marie-Hélène		P. BRUGERE	X		
SAGAN Françoise	X				
SAUGERAS Michel	X				
SEGUI Aurélien			X		
SENOUSSAOUI Bernard	X				
URBAIN Jean-Yves	X				
VEYRET JérémY		T. LETELLIER	X		
VIGROUX-SARDENNE J.	X				
VINATIER Catherine		J VIGROUX SARDENNE	X		
VIROLLE Sabine	X				
TOTAL / 65	31	6			37

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane			x		
ARNAUD Carole		Christian ARNAUD	x		
ARNAUD Christian	x				
ASO Eric					
BERGERON Guillaume		V. WEIMANN	x		
BERTRAND Michel					
BOYER Laurence					
BREBION Célia	x				
BREHIN Geneviève		M. BUJON	x		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline			x		
CAGNON Olivier	x				
CHAPAL Arnaud					
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane					
DUGAY Jean-Pierre			x		
DUMEYNIÉ Jean-Claude		L. ESCOUBEYROU	x		
DUPONT Nicolas					
DUPRADEAUX Cyrille	x				
FAURE Jacques			x		
GERVAIS Nicolas	x				
GRANIER Michelle	x				
LAPOSTOLLE Gaëlle	x				
LE MIGNOT Guy					
LE ROUSSEAU Jean	x				
LOURADOUR Pierrick					
MAGRIT Gilles	x				
MOREAU Jean-Claude			x		
MOULIN Catherine	x				
MOUNAUD Patrick	x				
PARDANAUD Christian	x				
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					

PEYLET Jessica			x		
REUGE Bernard	x				
ROMAN Alexandru					
SALVIAT Gérard	x				
SOULMAGNON Philippe	x				
TERNAT Didier			x		
TIXIER Jean-Michel					
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique	x				
ZUCCA Alain					
TOTAL / 43	16	4		20	

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BERTRAND Sylvaine					
BLANQUET Géraldine					
BODIN Pascal			x		
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore	x				
DUMONT SAINT PRIEST F.	X				
FOHR Mariette	X				
GARDELLE Marie-Christine	X				
HENRIO Rémi	X				
JEGOU Isabelle	X				
LAHAYE Françoise		R.HENRIO	x		
LE GRAND Yannick	X				
MARTIN Sébastien					
MATINAUD Gilles	x				
SUDRON Frédéric		R. HENRIO	X		
VERGER Roland	X				
TOTAL / 16	9	2		11	
Total communes 19-23-87	56	12		68	68
Communes et EPCI=30 % des voix					122

Participaient également à la réunion :

CESER : Madame Pascale ROME

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Stéphanie CHEZE, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Marie MAZURIER, Guillaume RODIER

LE RAPPORTEUR EXPOSE

Le Bureau est composé de 24 membres, délégués syndicaux répartis par collège, élus par le Comité syndical (par collèges), dont :

- 6 membres parmi les délégués du Collège régional qui portent 2 voix chacun.
- 6 membres parmi les délégués du Collège des départements, dont au moins un de chaque conseil départemental qui portent 2 voix chacun.
- 8 membres parmi les délégués des communes, dont au moins 1 par département, qui portent 1 voix chacun.
- 4 membres parmi les délégués des EPCI dont au moins un par département, qui portent 1 voix chacun.

Chaque collège du Comité syndical élit parmi ses membres les délégués qui siégeront au Bureau par un scrutin uninominal à la majorité relative à un tour pour chaque collège.

Les membres du Bureau sont élus pour la durée de leur mandat dans la collectivité ou le groupement qui les a désignés.

Seuls les sièges vacants au sein du Bureau sont renouvelés par le Comité syndical. Un membre du Bureau syndical perd son siège au sein du Bureau dès lors que la collectivité dont il est issu procède à une nouvelle désignation de ses délégués, y compris si cette collectivité choisit de reconduire ce membre. A contrario, les membres du Bureau appartenant à une collectivité qui ne procède pas à une nouvelle désignation de ses membres au Comité syndical, restent en place au sein du Bureau.

Il est proposé aux collèges :

- des EPCI et Communes,
- de la Région
- des Départements (de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne)

du Comité syndical de procéder à l'élection au Bureau syndical de :

- 1 membre parmi les délégués de l'EPCI de la Haute-Vienne, élu par le collège des EPCI et communal.
- 6 membres parmi les délégués du Collège régional, élus par le collège régional.
- 6 membres parmi les délégués du Collège des départements, dont au moins un de chaque conseil départemental, élus par le collège départemental.

LE COMITE SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après avoir voté,

DECIDE de nommer au Bureau syndical :

- Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, élu par le collège des EPCI et communal.
- Mesdames Geneviève BARAT, Sandra DELIBIT, Marie-Hélène MICHON, Mélanie PLAZANET, Françoise SERRE et Monsieur Pascal CAVITTE, élus par le collège régional.
- Mesdames Jacqueline CORNELISSEN, Catherine DEFEMME, Brigitte LARDY et Messieurs Christophe ARFEUILLERE, Christophe PETIT, Valéry MARTIN, élus par le collège départemental.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus

Le Président,
Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) le 20.09.21

au titre du contrôle de légalité

Le 20.09.21

REÇU LE
20 SEP. 2021
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

